

Rénovation de la Halle au blé

Février 2014 • N° 2

Lettre d'Information

www.ville-bourges.fr

La Ville de Bourges a souhaité rénover la Halle au blé tout en conservant son caractère historique. Ces travaux visent à améliorer le confort des 130 commerçants et les conditions d'accueil de la clientèle à travers différents travaux de mise aux normes et d'harmonisation.

Une première phase de 10 mois se termine fin février. Elle visait à rénover et mettre aux normes **la partie intérieure du monument** : installation de nouvelles portes, uniformisation du sol, remplacement de l'éclairage, reprise des réseaux d'eaux et mise en sécurité du bâtiment.

Une nouvelle phase de rénovation débute **fin février** et devrait s'achever en **novembre 2014**. A partir du 22 février, le marché prend de nouveau place à l'intérieur de la Halle au blé. Il est aussi réorganisé à l'extérieur : le marché se déroule rue des Cordeliers ainsi qu'à l'intérieur du mur d'enceinte côté rue de la Halle.



→ Chiffres clés

- Surface de 10 400 m²
- 55 échoppes
- 130 commerçants
- 3 phases de travaux de 8 mois chacune
- 3 511 000 € HT à la charge de la Ville de Bourges



Vue de la rénovation des 55 échoppes

→ Deuxième phase de travaux : rénovations extérieures et restauration des échoppes

Les travaux extérieurs concernent le côté rue Paul Commenge, ils visent à harmoniser l'ensemble des espaces.

- Rénovation et pavage du sol
- Reprise des réseaux d'eaux et d'électricité
- Création de 60 places de stationnement et installation de bornes rétractables
- Peinture des grilles

Les échoppes côté rue Paul Commenge sont mises en valeur et modernisées.

- Traitement des murs, du sol et des couvertures des échoppes
- Installation de rideaux métalliques pour les échoppes situées au sud, de stores et de pare-soleil
- Installation de cloisonnements démontables
- Mise en valeur des structures métalliques entre les échoppes

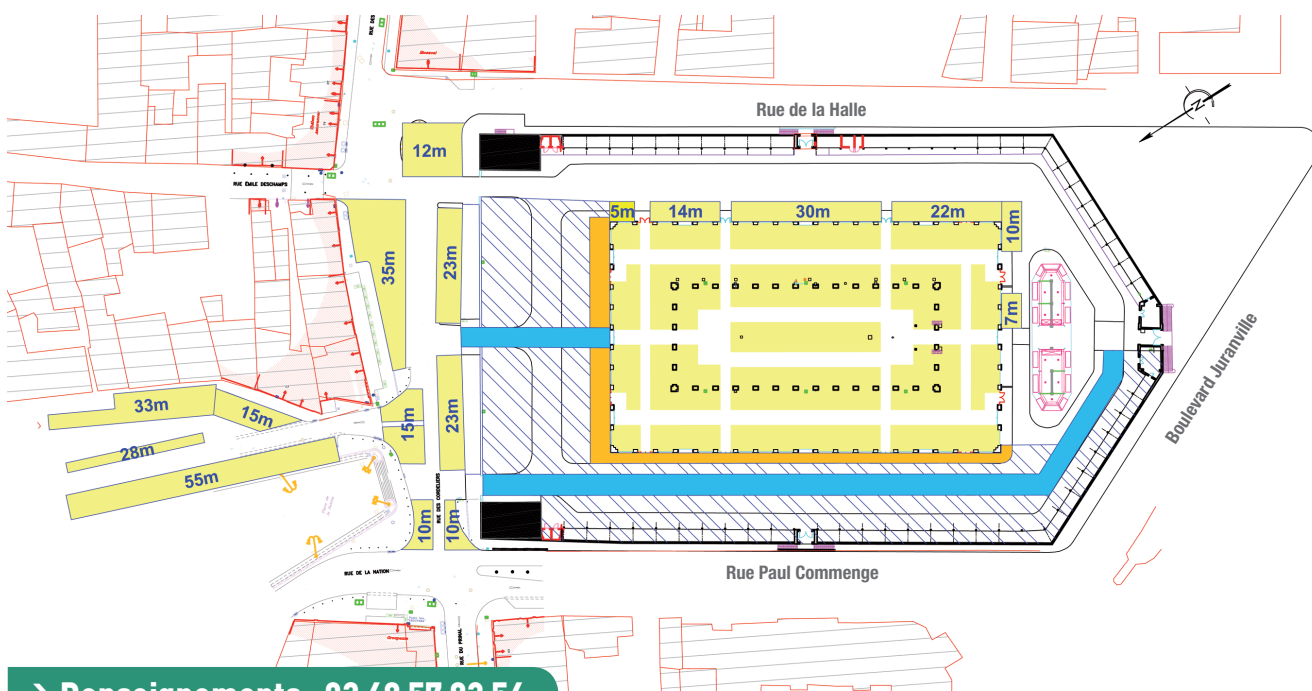
→ Circulation et stationnement :

Les samedis matin, la circulation aux alentours du marché est modifiée pour permettre l'implantation du marché. La déviation est indiquée par un fléchage spécifique.

Voici la circulation sur ce secteur, depuis le boulevard Juranville : rue de la Halle, rue des Cordeliers, rue du Four au Roi, rue des Arènes, rue du Marché, rue Paul Duplan, rue Littré, rue de la Nation, rue Paul Commenge.

Durant toute la période des travaux, le stationnement dans la Halle au blé n'est pas autorisé.

Phase 2 • Organisation du marché de la Halle au blé pendant les travaux



→ Renseignements : 02 48 57 83 54



BOURGES
se renouvelle !